



COMMUNE DE PLEMET

VACANCES SPORTIVES DE PRINTEMPS 2026

C'est une opération initiée et pilotée par la Commune de Plémet qui vise à proposer un programme d'Activités Physiques et Sportives de 4 journées pour les 10/15 ans (enfants nés en 2016) sous forme de 3 journées multisports et d'une journée spéciale.)

Les dates d'ouverture : Du 13 au 16 avril 2026.

Lundi 13, Mardi 14, mercredi 15 et jeudi 16 avril 2026.

Les activités ont lieu :

- Salle du minerai : salle polyvalente près de la mairie, rue des étangs.
- Halle Des Sports (HDS, rue de la grée) : gymnase près du collège Louis Guillaoux.

Les Tarifs :

La journée multisports	12€
La sortie	24€
Les 4 jours : 3 journées + sortie	34€

Les horaires d'inscription : A PARTIR DU mardi 24/03

Gaëlle, Alban ou l'agent d'accueil de la mairie se tiendront à votre disposition à la mairie de Plémet aux jours et horaires fixés dans le tableau ci-dessous à partir du mercredi 28/01 de 15h à 17h. Les inscriptions pourront se faire les jours d'activités dans la limite des places disponibles (26 places chaque jour et 32 journée sortie). En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer l'inscription à l'accueil ou dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement correspondant.

Jours d'ouverture	Horaires
Lundi	8h30-12h et 14h-17h30
Mardi	8h30-12h et 14h-17h30
Jeudi	8h30-12h
Vendredi	8h30-12h et 14h-17h30
Samedi	8h30-12h

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné (e, s) Monsieur, Madame

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone.....

Autorise (nt) mon, mes enfant(s)

..... Classe..... Age

À participer aux activités de sportives organisées par la Commune de Plémet dans les conditions énoncées dans le règlement.

Et déclare (nt) que mon, (mes) enfant(s) ne présente (nt) aucune contre indication à la pratique des activités sportives du dispositif. Merci d'indiquer les traitements suivis ainsi que les allergies avérées et de fournir le cas échéant une trousse médicale d'urgence si l'enfant bénéficie d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

.....
☐ J'autorise les éducateurs à prendre toutes dispositions nécessaires en cas de besoin d'hospitalisation.

J'accepte que les données de santé renseignées dans ce formulaire fassent l'objet d'un traitement par la commune de Plémet dans le cadre du dispositif « vacances sportives ». Oui Non

Merci de bien vouloir cocher votre choix

Des photos ou reportages pourront être réalisés et ces supports seront utilisés pour faire la promotion du dispositif à des fins non commerciales.

- J'autorise les prises de vue de mon enfant oui ☐ Non ☐

- Support de diffusion : bulletin municipal format papier ☐ Bulletin municipal sur le site internet communal ☐ Site internet communal ☐ réseaux sociaux ☐

Merci de bien vouloir cocher vos choix.

Fiche d'inscription aux activités

Paiement obligatoire à l'inscription par : chèque à l'ordre du trésor public, espèces, chèques vacances ou coupon sport ANCV, bon MSA.

Je l'(les) inscris pour les activités suivantes : soit à la journée, soit à la semaine (4 jours)

Entourer votre choix et compléter le montant			TOTAL
Les 4 jours (semaine : 3 jours + sortie)	Oui Non	34€	
Journée 1 du 13/04	Oui Non	12€	
Journée 2 du 14/04	Oui Non	12€	
Journée 3 du 15/04	Oui Non	12€	
Sortie accrobranche et paintball 16/04	Oui Non	24€	
Total à payer :			

A.....le..... 2026. Signature

PROGRAMME DES ACTIVITES

Lundi 13 avril

Journée consacrée à la pratique du VTT et du vélo.

Matériel fourni (vélo et casque). Prévoir une tenue adaptée (selon la météo, gants, vêtements chauds, coupe-vent) ainsi que du rechange complet et au besoin un nécessaire pour se doucher.

Déroulement de la journée : Pour les plus grands, 10h à 11h : baptême sur le vélodrome.

11h à 12h : pratique puis 13h à 15h : Vélo « maniabilité » sur pumptrack.

Pour les plus jeunes :

10h à 12h : Ateliers « savoir rouler à vélo » sur aire centrale du vélodrome

13h à 15h : Pratique vélo « urbain »

Apporter son pique-nique. Tarif : 12€ 26 places

Déplacement en car, RDV : 9h20 salle du minerai Retour 15h30

Mardi 14 avril

De 10h à 15h30, RDV Minerai pour une journée consacrée aux activités suivantes : course d'orientation, rollers, tir à l'arc.

Prévoir tenue et chaussures de rechange. Le matériel est fourni.

Apporter son pique-nique. Tarif : 12€ 26 places

Mercredi 15 avril

De 10h à 15h30, RDV Halle Des Sports. Journée consacrée aux sports collectifs et au badminton.

Prévoir une tenue de sport et chaussure de rechange pour la salle.

Apporter son pique-nique. Tarif : 12€ 26 places

Jeudi 16 avril

Sortie Paintball et accrobranche à Morieux. Prévoir 2 tenue dont 1 avec combinaison ou survêtement complet et coupe-vent pour le paintball.

Tarif : 24€, Nombre de places : **32**. Apporter son piquenique.

RDV Salle du minerai à 8h30 (venir 10 minutes avant le départ du car) pour le départ et retour 16h

RGPD : Les informations collectées dans ce formulaire font l'objet d'un traitement de données à caractère personnel par la commune de Plémet afin de procéder à la mise en place du programme pour l'accueil de l'enfant aux activités extras scolaires organisées par la commune, dans le cadre de l'exercice de ses missions de service public. Ces données sont conservées pendant une durée de 1 an à compter de l'inscription. Au-delà de cette durée, certaines informations feront l'objet d'un archivage intermédiaire avant d'être supprimées ou de faire l'objet d'un archivage définitif, dans les conditions prévues par les dispositions relatives aux archives publiques. Les destinataires des données sont : les agents de la commune de Plémet chargés de la gestion des animations sportives. La commune de Plémet pourra également être amenée à communiquer les données à caractère personnel aux autorités compétentes, le cas échéant, afin de répondre à ses obligations légales et réglementaires. Conformément au Règlement général Européen sur la Protection des Données (RGPD) et à la loi Informatique et Libertés modifiée, vous disposez des droits d'accès, de rectification, d'effacement,

de limitation et d'opposition au traitement de vos données. Le cas échéant et pour les données concernées, vous pouvez retirer votre consentement au traitement. Vous pouvez exercer ces droits auprès de la commune de Plémet par courrier postal à cette adresse : Monsieur Le Maire, 3 rue des étangs 22210 PLEMET ou par mail à cette adresse accueil@plemet.fr. Vous pouvez adresser toute réclamation auprès de la CNIL. Le Délégué à la protection des données de la commune est joignable par mail à cette adresse : accueil@plemet.fr.

Le fonctionnement :

Les activités sont encadrées par des Educateurs Sportifs diplômés : Gaëlle LE GOASTER et Alban LAUNAY pour la commune de Plémet et par d'autres éducateurs selon les disciplines.

Les inscriptions se font en Mairie de Plémet auprès des éducateurs ou de l'agent d'accueil aux horaires fixés dans le tableau. En cas d'impossibilité de se déplacer aux horaires fixés, il est possible de déposer à l'accueil de la mairie ou dans la boîte aux lettres à condition de remplir correctement la fiche et d'y joindre le paiement. Considérer l'inscription effective. Si l'inscription ne peut se faire, la famille sera prévenue.

Un nombre limité de participants est prévu pour certaines activités. Bien se référer au programme pour connaître l'effectif maximal.

La commune se réserve le droit de modifier le programme en cas d'absence de l'éducateur, d'un nombre insuffisant de participants, des conditions météorologiques ou sanitaires ou de tout autre problème pouvant survenir.

Le Règlement :

Les enfants et jeunes dans leur 10^{ème} année à 15 ans (enfant né en 2016) ont accès aux activités de la journée non accompagnés de 10h à 15h30. Un nombre de place est prévu chaque jour, merci de vous référer au programme (en général 26 en journée et 32 en sortie).

La responsabilité des éducateurs n'est engagée que pendant les activités, aux heures et lieux précis annoncés dans le programme.

Le participant s'engage à ne pas quitter l'activité avant la fin de celle-ci sauf autorisation parentale écrite et enfant récupéré par le responsable légal ou par une personne désignée par courrier.

Le trajet du participant de son domicile au lieu d'activité et inversement ne saurait être pris en compte dans la responsabilité de l'organisateur.

L'attention des parents est portée sur le fait que l'enfant est placé sous la responsabilité de l'organisation que pendant les horaires stricts d'animation.

Il convient de vérifier la présence de l'éducateur quand vous le déposez à l'heure et sur le lieu exact de l'activité, de le récupérer à l'heure à la fin de la journée.

Pour pratiquer le sport en salle, prévoir une tenue de sport et une paire de chaussures de sports. Toujours prévoir du rechange et le piquenique. Adapter sa tenue à l'activité et à la météo. Merci de respecter les consignes d'exigences pour la sortie.

Chaque participant doit apporter son pique-nique pour le repas du midi.

Un règlement intérieur des animations sportives communales est donné au responsable légal.

Les inscriptions sont effectives dès lors que le dossier est complété et que le paiement est effectué, dans la limite des places disponibles.

**Prévenir en cas d'absence au 02-96-25-61-10 ou 06-46-14-10-79
sports-jeunesse-vie-associative@plemet.fr**